

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE L'UFR SCIENCES HUMAINES

DU 25 MARS 2025

Membres présents :

Enseignants : Mmes et MM. :

Brochard Renaud, Bugaiska Aurélia (arrivée à 10h11), De Oliveira Pierre, Gateau Mathieu, Jegou Anne, Marinone Isabelle, Stein Christian.

Enseignants connectés en visioconférences : Mmes :

Usagers : Mmes et MM. :

Aublanc Chloe, Baron Lyssandre, Chevalier Victor, Cintrat Gaëtan, Farissi Aïcha, Fernandes Louison, Philippe Margot, Prost Laura.

Personnels BIATSS : Mmes :

Lerat Manon, Prat-Béliard Edwige.

Invités : Mmes :

Cunin Céline, Mouillebouche Hervé, Pechinot Elodie, Thomas Nathalie.

Personnalité extérieure :

-

Membres absents excusés :

Membres représentés :

Auzoult-Chagnault Laurent, Bellano Emilie, Boulenger Laurence, Daffix Auréline, Durand Karine, Farissi Aïcha, Gonin Philippe, Haliday Héloïse, Lafoucrière Louis, Leger Benjamin, Pontus Blandine, Pottier-Dumoulin Chloé, Thibaut Jean-Pierre, Vignerot Maxime, Willemin Edith.

✂ ✂

Monsieur Mouillebouche ouvre la séance à 10h05 et remercie les membres du conseil présents.

1 – Approbation du procès-verbal provisoire du conseil d’UFR du 30 janvier 2025

Le procès-verbal provisoire du conseil d’UFR Sciences Humaines du 30 janvier 2025 est **approuvé à l’unanimité**.

2 – Informations

- Mise à jour du site de l’UFR :

Monsieur Mouillebouche projette le site de l’UFR aux membres du conseil. La page de garde de l’UFR a été actualisée et les pages des différents départements harmonisées.

Un changement en urgence a été effectué sur la page de la taxe d’apprentissage car les modalités de la taxe de 2022 étaient encore affichées.

Dans la rubrique vie étudiante, une page contre les violences sexistes et sexuelles a été ajoutée à la demande des élus du collège des usagers et de Madame Jegou. Monsieur Chevallier remercie le doyen pour la prise en compte de cette demande.

- Salle NONO :

Lors du dernier conseil, Monsieur Gonin avait demandé un soutien auprès du conseil d’UFR afin d’être administrateur exclusif de la salle de musicologie informatique.

Après de riches échanges, Monsieur Mouillebouche, le pôle logistique et la DNUM souhaitent protéger aussi bien la liberté pédagogique que la sécurité informatique. La salle restera sous le contrôle technique de la DNUM, qui avertira l’enseignant référent avant toute mise à jour, et qui pourra lui confier le rôle d’administrateur pour un temps limité.

Le conseil de département de musicologie prévoit d’élire dans quelques jours l’enseignant référent de la salle.

- Gestion des salles :

Les élus du collège des usagers ont signalé des problèmes sur les réservations de salle : salle inadaptée aux effectifs, mauvaise communication dans les modifications de salle... Ils souhaitent qu’un plan d’action soit envisagé.

Le pôle logistique ainsi que Monsieur Mouillebouche conviennent d’une solution simple mais qui demande de l’attention de la part des enseignants.

Il faut vérifier l’EDT de l’ENT en croisant l’emploi du temps des groupes d’étudiants et des enseignants (en ligne depuis janvier). Pour éviter les dysfonctionnements, il est important que l’EDT de l’ENT soit bien tenu à jour, et notamment que les enseignants vérifient que leur emploi du temps personnel s’affiche complètement, et qu’ils signalent toute anomalie.

- CRCT :

La liste des candidats au titre de l'établissement sera communiquée jeudi 27 mars 2025 ; un conseil restreint en visio sera organisé pour classer les candidats.

- Téléphone :

Actuellement, la facture des téléphones fixes payée par les départements et le budget général de l'UFR s'élève à 3000 € par an. Cette somme correspond à 88 abonnements de téléphones fixes, qui coûtent 30 € ou 40 € par an. De nombreuses lignes sont inutilisées. Une résiliation de 56 lignes va être opérée et engendrera une économie de 1680 € par an.

3 – Offre de formation et examens

- Tableau de synthèse pour les licences et les masters

Madame Thomas présente et explique succinctement les modifications apportées pour les fiches formation du niveau licence.

Voir en annexe les tableaux « Modifications de fiche formation licences »

Le conseil d'UFR **vote à l'unanimité** le tableau des modifications des licences.

Madame Lerat présente et explique succinctement les modifications apportées pour les fiches formation du niveau master.

Voir en annexe les tableaux « Modifications de fiche formation masters »

Le conseil d'UFR **vote à l'unanimité** le tableau des modifications des masters.

- Master PSYCOEF (Psychologie cognitive et ergonomie cognitive des apprentissages et de la formation)

Le SEFCA demande à ouvrir ce master en contrat d'apprentissage en plus du contrat de professionnalisation proposé. Monsieur Mouillebouche présente la note d'opportunité reçue.

Le conseil d'UFR **vote à l'unanimité moins une abstention**.

4 – Calendrier universitaire 2025-2026

N'ayant pas reçu d'éléments précis sur le calendrier universitaire 2025-2026, Monsieur Mouillebouche propose qu'il soit adopté ultérieurement par vote électronique.

Madame Bugaiska aborde le sujet du calendrier sur Mon master qu'elle trouve très serré et la difficulté à faire coïncider les auditions avec les examens. Elle demande s'il est possible de faire des auditions avant les vacances et avant les examens car les conditions ne sont pas favorables pour les étudiants.

Elle demande également s'il est possible de changer les dates d'examens des L3 psychologie. Madame Thomas répond qu'il n'est pas possible d'ajouter une 3^e semaine d'examens, certaines dates sont imposées et par

ailleurs le service du planning donne également son organisation quant aux salles disponibles pour les gros effectifs.

Madame Thomas rappelle que la salle modulable sera indisponible pendant un certain temps et engendrera des contraintes en plus. Madame Bugaiska souhaite mettre en avant qu'il faut prendre en compte la difficulté des étudiants.

Monsieur Stein demande s'il est possible de rallonger les semaines d'examens. Madame Thomas dit que cela engendre un report sur les jurys, les disponibilités des enseignants pour les surveillances d'examens et également un rallongement de la période sur juillet.

5- Conventions – Subventions – Colloque

- Convention LIR3S :

L'association « Société des annales de Bourgogne » a décidé d'octroyer 1 000 € pour l'édition du Tome 97-1-2-2025 de la revue « Annales de Bourgogne »

Le conseil d'UFR **a approuvé à l'unanimité**, la subvention versée par l'association « Société des annales de Bourgogne » au laboratoire LIR3S pour l'édition du Tome 97-1-2-2025 de la revue « Annales de Bourgogne ».

- Convention LIR3S :

L'association « Société des annales de Bourgogne » a décidé d'octroyer 1 000 € pour l'édition du Tome 97-3-4-2025 de la revue « Annales de Bourgogne »

Le conseil d'UFR **a approuvé à l'unanimité**, la subvention versée par l'association « Société des annales de Bourgogne » au laboratoire LIR3S pour l'édition du Tome 97-3-4-2025 de la revue « Annales de Bourgogne ».

- Convention d'aide à la publication du LIR3S :

Le laboratoire LIR3S souhaite soutenir la publication de l'ouvrage « Cours sur le Traité de la Réforme de l'entendement ». Il souhaite participer à hauteur de 1 300 €.

Le conseil d'UFR **a approuvé à l'unanimité**, le soutien financier du laboratoire LIR3S auprès de l'éditeur ENS édition, pour la publication de l'ouvrage « Cours sur le Traité de la Réforme de l'entendement ».

- Subvention séminaire cursus intégrés Dijon-Mayence Droit et Sciences Humaines et Sociales :

Dans le cadre des cursus intégrés Dijon-Mayence, les étudiants de Droit et Sciences Humaines et Sociales doivent participer à un séminaire interculturel à Mayence. Il est demandé une participation à l'UFR Sciences Humaines à hauteur de 750 €.

Le conseil d'UFR **a approuvé à l'unanimité** la subvention versée pour le séminaire cursus intégrés Dijon-Mayence Droit et Sciences Humaines et Sociales.

- Engagement financier du LIR3S :

Le laboratoire LIR3S souhaite s'engager financièrement, à hauteur de 1 000 €, dans le projet de recherche AUTOSHS – Colloque : « Le fait automobile : usages, mondes sociaux et accessibilités », initié par la MSH (Maison des sciences de l'Homme).

Le conseil d'UFR **a approuvé à l'unanimité** l'engagement financier auprès de la MSH, initiatrice du projet AUTOSHS – Colloque : « Le fait automobile : usages, mondes sociaux et accessibilités ».

- Aide financière département Histoire :

Le département d'Histoire souhaite apporter une aide financière d'un montant de 1 000 € pour l'organisation du colloque « Sophau » au laboratoire ARTEHIS.

Le conseil d'UFR **a approuvé à l'unanimité**.

- Aide financière département Psychologie :

Le département Psychologie souhaite apporter une aide financière d'un montant de 500 € pour l'organisation du colloque « Traumatismes et dispositifs d'Accompagnement » pris en charge par la MSH.

Le conseil d'UFR **a approuvé à l'unanimité**.

- Convention de partenariat avec la Ville d'Auxonne :

Dans le cadre du projet de concert au cinéma l'Empire d'Auxonne, impliquant les étudiants du département Musicologie de l'UFR Sciences Humaines, la commune d'Auxonne s'engage à transporter les étudiants gratuitement le 17 avril 2025 entre Dijon et Auxonne.

Le conseil d'UFR **a approuvé à l'unanimité**.

6 – Point Financier

- LIR3S : Vente d'ouvrages :

Le laboratoire LIR3S propose une tarification pour la vente de ses ouvrages intitulés « Rencontre du Clos-Vougeot 2024 – La vigne et le vin : une histoire d'eau ».

Prix public : 27,96 € HT

Prix libraires : 19,57 € HT

Prix Etudiants, Colloque : 22,64 € HT

Le conseil d'UFR vote **à l'unanimité** les tarifs proposés.

- Budget initial frais de téléphonie :

Madame Cunin explique qu'une étude précise de la facture 2024 des frais de téléphonie a été réalisée et que les montants prévus au budget pour chaque département correspondaient bien aux consommations et aux abonnements, sauf en ce qui concerne le département de psychologie. Une grande partie des consommations étaient pour le laboratoire PSYDREPI dont le budget n'est pas rattaché à l'UFR Sciences Humaines. Le Pôle patrimoine qui établit la facture a réaffecté cette partie au laboratoire.

Par conséquent, la part demandée au département de psychologie doit être réduite, 1400 € étaient prévus et seuls 250 € sont nécessaires. Madame Cunin propose au conseil de redonner la différence soit 1150 € au département de psychologie.

Le conseil vote à l'**unanimité** cette réaffectation de 1150 € du budget général au budget du département de psychologie.

7 – Dialogue Objectifs Moyens (DOM)

Madame Cunin donne quelques éléments concernant la préparation des DOM pour les personnels BIATSS. Elle annonce le départ de Madame Clerc Maeva en secrétariat licence 2 psychologie pour congé maternité. Ce poste est ouvert au concours afin d'obtenir un personnel titulaire. Un autre poste de scolarité sera également ouvert au concours cette année.

Madame Cunin ajoute que comme les années précédentes, il sera demandé lors des DOM la prise en charge à 100% du salaire de la secrétaire des masters de psychologie qui est financé actuellement à hauteur de 50% par des crédits SEFCA.

Madame Bugaïska explique que les crédits SEFCA sont utilisés pour le salaire de la secrétaire et qu'il est souhaité que cela bénéficie plutôt aux étudiants pour l'achat de matériel par exemple.

En psychologie licence 1, Madame Bugaïska ajoute qu'un bras de fer avec le rectorat est régulier afin de faire baisser les effectifs mais que cela n'est jamais accordé. Monsieur Brochard dit se retrouver parfois avec des étudiants qui ne souhaitent pas être là. Selon eux, le rectorat ouvre de nouveau les inscriptions sans les prévenir.

En ce qui concerne les DOM pour les postes des enseignants, Monsieur Mouillebouche annonce le départ en retraite de M. Noubel enseignant en musicologie.

8 – Classement des demandes ATER

Monsieur Mouillebouche confirme que les postes d'ATER sont attribués pour des postes vacants suite à des départs à la retraite, des promotions, des détachements sortants et des disponibilités.

L'université accorde généralement 4 postes d'ATER par an. Il sera demandé 5 ou 6 postes cette année.

Monsieur Mouillebouche expose une étude comparative sur les départements, addition des heures des différents départements (présentation tableau). Les 4/5 sont effectués par des titulaires.

M. Mouillebouche explique que le seul véritable choix est l'attribution de la 5^e position soit à la demande du département d'histoire, soit à celle du département d'histoire de l'art.

M. Stein présente la demande du département d'histoire : il s'agit d'une demande en histoire ancienne, nécessaire pour combler un sous-encadrement structurel, qui sera aggravé l'an prochain par une collègue qui récupère ses heures supplémentaires pluri-annualisées, et une collègue en délégation. En outre, il est très difficile de recruter des vacataires sur ces spécialités.

Madame Marinone explique que les archéologues ont besoin d'un anthropologue, une spécialité réclamée par les étudiants. L'actuelle titulaire du cours prendra sa retraite à la fin de l'année, et il est difficile de trouver des vacataires sur cette spécialité.

M. Mouillebouche remarque que la demande d'histoire concerne une situation ponctuelle, alors que celle de l'histoire de l'art est plutôt un besoin structurel.

Mme Jegou regrette que la demande de la géographie soit si mal classée ; un ATER serait en effet nécessaire pour assurer la préparation des concours.

Vote sur la demande à mettre en 5^e place :

Vote à bulletin secret :

Histoire : 13 voix

Archéologie : 4 voix

Abstention : 10

Nul : 3

Mme Bugaiska remercie le conseil qui place 3 demandes d'ATER en psychologie dans les quatre postes éligibles, mais rappelle que le département est divisé en quatre sous sections, et aurait besoin de quatre ATER pour fonctionner normalement.

Le conseil approuve le tableau de classement des postes d'ATER à l'unanimité moins 5 abstentions.

9 – Questions diverses



L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur Mouillebouche remercie les membres du conseil et lève la séance à 11h50 et procède à l'ouverture du conseil restreint.

La secrétaire de séance
Elodie Pechinot

A stylized signature in blue ink, consisting of a large loop and a horizontal stroke.

Le Doyen de l'UFR Sciences Humaines
Président du Conseil d'UFR
Hervé Mouillebouche

A stylized signature in black ink, featuring a large 'H' and a long horizontal stroke.